

relatives aux commissions du Flétan du Pacifique et du Saumon du Pacifique) et les recettes, de \$148,587.

Conservation.—Les pêcheries fluviales et lacustres sûrement, et les pêcheries maritimes probablement, subiraient la loi économique de l'appauvrissement si elles étaient laissées à elles-mêmes. En conséquence, le Gouvernement fédéral a voulu obvier à l'épuisement en établissant des périodes d'interdiction, en défendant l'obstruction et la pollution des cours d'eau et en réglementant l'usage des filets et autres engins de même que les opérations de pêche en général. En outre, il a créé un vaste système de pisciculture qui possède, en 1939, 13 frayères principales, une frayère auxiliaire, 6 stations d'élevage, 7 viviers à saumon et plusieurs stations de collection d'œufs. Ce système a coûté \$224,918 et il a assuré la distribution de 34,253,300 œufs de truite et de saumon, alevins et poissons dans des eaux judicieusement choisies. Depuis 1929, le Ministère fédéral des Pêcheries poursuit, dans l'Île du Prince-Edouard, recherches et expériences en ostréiculture commerciale, lesquelles ont été, plus récemment, étendues à la Nouvelle-Ecosse. Dans chacune de ces provinces, les autorités provinciales ont cédé à l'autorité fédérale le contrôle des régions huîtrières. Dans les deux autres provinces huîtrières, le Nouveau-Brunswick et la Colombie Britannique, ce contrôle reste entre les mains de la province, sauf sur une petite bande de la côte du Nouveau-Brunswick, laquelle a été transférée au Ministère fédéral des Pêcheries pour lui permettre d'y faire des expériences sur l'ostréiculture commerciale.

Assistance directe.—Sur le littoral de l'Atlantique où les conditions de la pêche exigent un tel service, il a été établi, il y a plusieurs années, à l'usage des pêcheurs un système de radiodiffusion des pronostics de la température et de renseignements sur les approvisionnements de boëtte et de glace et sur l'état des glaces. La guerre a cependant limité l'activité dans ce sens en 1939-40. Le Ministère des Pêcheries maintient aussi depuis plusieurs années des systèmes d'instruction sur les meilleures méthodes de traiter et de saurer le poisson, etc.

Conformément au plan suivi depuis plusieurs années pour venir en aide aux pêcheurs nécessiteux, la somme de \$500,000 est inscrite au budget du Ministère fédéral des Pêcheries pour l'année fiscale 1939-40 et des prêts et subventions ont été consentis au cours de l'année à 15,539 pêcheurs et 33 associations de pêcheurs dans les Provinces Maritimes et le Québec. Les décaissements globaux à même les crédits du Ministère s'élèvent à \$473,474. Cette somme a été complétée par des contributions provinciales dans les trois Provinces Maritimes.

Toujours dans le but de venir en aide aux pêcheurs en créant une demande plus forte pour leurs produits, le Ministère des Pêcheries a lancé au cours de l'année une campagne publicitaire dans tout le Canada sur les aliments poissonniers. A cette fin une somme de \$200,000 a été dépensée en 1939-40, dont \$15,000 au Royaume-Uni lors de la campagne "Canada Calling" pour compléter la réclame en faveur du saumon et du homard en boîte du Canada. En plus de cette campagne publicitaire au Canada, le Ministère a recouru aux services de conférenciers-démonstrateurs sur la cuisson du poisson comme autre moyen d'encourager la consommation des produits alimentaires poissonniers.

Recherches scientifiques.—Ce sujet est traité dans un article spécial sur les recherches scientifiques et industrielles aux pages 1024-1028 de l'Annuaire de 1940.

Problèmes internationaux.—Des problèmes d'importance internationale concernant les pêcheries ont surgi de temps en temps sur les deux littoraux du Dominion, de même que dans la région des Grands Lacs où les problèmes sont compliqués par le nombre de gouvernements locaux intéressés. Un des principaux problèmes